

cette terre, jetée dans l'espace pour être l'escabeau de ses pieds. Roi des cieux, il vient reposer son auguste tête, ceinte d'une auréole éternelle de gloire, sur quelques brins de paille ; il se couche, à peine couvert de misérables langes, dans la crèche d'une étable ouverte de toutes parts au souffle glacé du vent d'hiver !

Dans la nuit mémorable où s'accomplit le plus grand des mystères, la harpe retentissante des Séraphins fit entendre ses plus mélodieux concerts et inonda les portiques du divin empire des flots d'une harmonie céleste.

L'ange tentateur, environné de son infernale cohorte, tressaillant d'effroi, jeta un épouvantable cri de rage, qui, pareil aux éclats sinistres de la foudre, roula sous les voûtes enfumées de son noir palais. Insatiable vautour, contraint de lâcher la proie palpitante qu'il meurtrissait dans ses serres cruelles, son œil dut lancer un éclair de haine dans la mer de feu dont les vagues bouillonnantes, bruissent et s'agitent sans relâche autour de lui. L'enfer était vaincu, le ciel triomphait !

Plus de dix-huit siècles se sont succédés depuis l'heure bénie où l'humble berceau de Bethléem vint accomplir la plus grande merveille des temps, et la scène de la naissance du Sauveur, à la fois si grandiose et si touchante, reproduite dans nos temples, excite toujours l'admiration et attendrit les cœurs des mortels. Des concerts d'hommages, des cantiques de joie, des hymnes de reconnaissance s'élèvent de tous les points du globe vers le trône de l'Eternel. Gravé en caractères indélébiles dans le cœur des peuples, le souvenir de ce grand événement vivra autant que le monde.

Oui, chaque année, à l'époque des frimas, lorsque l'hiver a remplacé le vert tapis des champs par un blanc linceuil ondulant sur la plaine, une fête nocturne et solennelle entre toutes vient dilater le cœur du chrétien et rasséréner son front assombri. L'airain sacré, réveillant les échos endormis, jette dans la nuit une douce mélodie qui, portée par la rafale, va mourir dans le lointain. Une multitude pieuse et recueillie se presse dans les temples de Dieu, les brillantes illuminations, emblèmes de joie et d'espérance, le disputent en nombre à la multiplicité des étoiles qui, semblables à des rubis étincelants sur un voile d'azur, tremblent à la voûte des cieux. Le flambeau de la foi, vacillant au souffle impétueux de la tempête, se rallume au foyer de l'amour divin, d'innombrables convives entourent la table sainte, un cri universel de reconnaissance s'échappe de toutes les poitrines, la crèche de l'Enfant-Dieu, comme un aimant irrésistible, attire tous les cœurs, la pure et suave poésie qui rayonne de ce berceau divin, inonde les âmes fidèles d'enivrantes délices.

HENRI FLAMAND—PHILOSOPHIE.

1877.

Le *Cercle Littéraire*, dans sa séance du 28 Décembre, a adopté, par acclamation, la motion suivante, proposée par M. Joseph Laporte, Président, secondé par M. Sylvestre Sylvestre :

“ L'ACADÉMIE ST. ETIENNE, interprète autorisé des sentiments de tous les élèves, souhaite, par l'intermédiaire de la VOIX DE L'ECOLIER, une bonne et heureuse année aux anciens élèves et à tous les amis du Collège Joliette.”

## INFORMATIONS DIVERSES.

Notre Chapelle vient d'être enrichie de l'une des plus précieuses faveurs qui puissent sortir des trésors de l'Eglise. En vertu d'un Indult particulier, daté du 12 Novembre 1876 et émané de la Sacrée Congrégation de la Propagande, sur l'ordre du Souverain-Pontife, la Chapelle du Collège Joliette jouira à perpétuité du privilège insigne de l'Indulgence du *Saint-Pardon* ou de la *Portioncule*. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une semblable faveur est accordée dans notre pays à un sanctuaire privé. Nous en sommes redevables au zèle du Révd. Père Beaudry qui, dans son court passage à Rome, fit à ce sujet les démarches nécessaires.

L'Indulgence plénière de la Portioncule a une origine merveilleuse. Elle fut demandée par l'illustre François d'Assise à Jésus-Christ lui-même qui lui apparaissait dans une vision. Le Fils de Dieu exauça la prière de son grand serviteur et l'Indulgence, confirmée par le pape Honorius III, fut solennellement publiée dans l'Eglise de Ste. Marie des Anges ou de la Portioncule, à Assise, le 1er Août de l'année 1223.

Cette Indulgence a ceci de particulier, qu'on peut la gagner *toties quoties*, c'est-à-dire *autant de fois* qu'on visitera, avec l'intention requise, l'Eglise de la Portioncule ou toute autre église ou chapelle jouissant du privilège, à partir du 1er Août, à midi, jusqu'au 2 Août inclus au soir. A la visite et aux prières faites aux intentions du Souverain-Pontife, il est indispensable d'ajouter la confession et la communion. Le pape Innocent XI, par un Bref du 22 Janvier 1689, rendit l'Indulgence de la Portioncule applicable aux fidèles défunts.

La pièce authentique, qui a notifié au Collège l'octroi de ce précieux avantage spirituel, sera encadrée et exposée à la Chapelle.